

BOURSE D'EXCELLENCE CLIFFORD CHANCE
DEUXIEME EDITION 2009-2010

DOSSIER D'INSCRIPTION

M. Mme Mlle

Nom patronymique.....

Prénoms.....

Nationalité.....

Inscrit en master :

Droit économique

Carrières judiciaires et juridiques

Réservé à l'administration

Admissible
 Refusé

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Conditions de participation

La bourse **CLIFFORD CHANCE** s'adresse aux élèves :

- inscrits en première année du master droit économique ou carrières judiciaires et juridiques pour l'année 2009-2010
- se destinant à la profession d'avocat.

Calendrier de la première édition

- Dossiers disponibles à partir du 10 juillet 2009
- **Retour impératif des dossiers au plus tard le : 11 septembre 2009 à 12h00**
- Résultats d'admissibilité le 18 septembre 2009
- Oraux : entre le 21 et le 25 septembre 2009
- Résultat définitif : au plus tard le 1^{er} octobre 2009

Examen des dossiers

Les dossiers reçus seront examinés par Sciences Po qui sélectionnera 3 à 6 candidats.

Les candidats retenus seront convoqués à un entretien avec le jury qui se tiendra entre le 21 et le 25 septembre 2009.

Entretien avec le jury

Le jury sera composé de :

- 3 représentants de **CLIFFORD CHANCE**
- 1 enseignant de Sciences Po
- 1 représentant de la direction de Sciences Po

Critères de sélection

La bourse est attribuée **de manière prioritaire** à un étudiant qui présente un dossier d'excellente qualité académique et qui pour des raisons de nature sociale, financière ou en raison d'un handicap, a besoin d'un soutien matériel complémentaire pour poursuivre dans de bonnes conditions ses études au sein du master de Sciences Po.

Remise de la bourse

La date de la remise de la bourse, d'un montant de 6000€ par an, par Sciences Po et le cabinet **CLIFFORD CHANCE** sera fixée le 1^{er} octobre

2009; elle interviendra au plus tard le 31 octobre 2009.

Le versement des sommes sera trimestriel.

Le versement de la somme au titre de la deuxième année du master sera conditionné au passage en deuxième année.

En cas de césure, le versement de la bourse sera suspendu pendant la durée de la césure.

Contact

Les dossiers sont à adresser par mail à :

helene.menguy@sciences-po.fr

ou à remettre ou envoyer à l'adresse suivante :

Sciences Po
Secrétariat pédagogique du Master Droit
économique - Hélène Menguy
13 rue de l'Université,
75007 Paris
(3ème étage, 3ème porte droite en sortant de l'ascenseur)

DOSSIER A COMPLETER

1. Nom patronymique :.....

Prénoms :.....

2. Date de naissance :.....

3. Nationalité :.....

4. Lieu de naissance :.....

5. Adresse personnelle

.....
.....

n° de téléphone :.....

E-mail :.....

6. Adresse des parents

.....
.....

n° de téléphone :.....

.....
.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....

8. Disposez vous actuellement d'une bourse
ou d'un prêt ?

Oui Non

Si oui, à quel organisme ?

.....
.....

Montant de la bourse ?

.....

7. Activités non professionnelles exercées
dans le cadre des études ou parallèlement
à celles-ci (nature, durée, organisme) :

PIECES A JOINDRE

1. État civil :

- ❑ Étudiants français : une photocopie de la carte d'identité
- ❑ Étudiants étrangers : une photocopie du passeport ou de la carte de séjour laissant apparaître la période de validité du document

2. Formation :

- ❑ Une photocopie du relevé de notes des trois années de scolarité (ou des deux premières et du 1^{er} semestre de la 3^{ème} année pour les étudiants en cours de scolarité).
- ❑ Si vous êtes titulaire de diplômes universitaires : les photocopies des diplômes (y compris le baccalauréat ou équivalent étranger) et les relevés de notes correspondants.

3. Informations complémentaires – merci de joindre :

- ❑ une lettre manuscrite de deux pages vous décrivant et présentant votre projet professionnel,
- ❑ un *Curriculum vitae* présentant le déroulement détaillé de vos études, de vos stages et de vos expériences extrascolaires,
- ❑ un descriptif en une page, des principaux stages ou expériences professionnelles effectués ou en cours : type de travail réalisé, intérêt, rapport éventuel avec les études envisagées,
- ❑ une lettre de recommandation académique et éventuellement une lettre de recommandation professionnelle,
- ❑ les justificatifs des ressources¹,
- ❑ un budget de financement des deux années de master (comprenant un plan de financement y compris les ressources familiales).

¹ Conditions de ressources

Les ressources prises en compte sont le revenu ou le déficit brut global de l'avis d'imposition de la famille ou du tuteur légal de l'étudiant auquel s'ajoutent, le cas échéant, les revenus perçus à l'étranger.

Les ressources prises en compte sont celles de 2008 pour l'année universitaire 2009/2010 ainsi que les charges de l'étudiant et de sa famille.